

Brass, Paul R., *Language, Religion and Politics in North India*,
Cambridge, University Press, 1974, 467 p.

Jean Benoist

Volume 7, numéro 4, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700730ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700730ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Benoist, J. (1976). Compte rendu de [Brass, Paul R., *Language, Religion and Politics in North India*, Cambridge, University Press, 1974, 467 p.] *Études internationales*, 7(4), 621–623. <https://doi.org/10.7202/700730ar>

de doctorat, qui de 1940 à 1969 ont porté sur l'un ou l'autre aspect du système politique québécois. L'auteur a retenu non seulement tout ce qui touche aux institutions politiques, aux partis et aux groupes de pression, mais aussi le contexte économique, démographique, social et culturel, dans lequel baignent ces institutions et ces forces politiques.

Ce livre bibliographique s'ouvre sur une préface de Jean-Charles Bonenfant rappelant la grande utilité pour les chercheurs d'un tel ouvrage. La préface est suivie par un avant-propos où l'auteur explique ce qu'il a voulu faire et où il souligne les limites de son travail ; même si, en ce qui touche aux idéologies, institutions, forces et comportements politiques, il a tenté d'être le plus exhaustif possible, il n'a pu faire un relevé systématique de tout ce qui a été écrit dans les disciplines connexes comme la géographie, la démographie, l'économie, la sociologie, l'anthropologie, etc., et il a dû laisser de côté les journaux.

Le plan général de la bibliographie est axé autour de trois grands thèmes : l'environnement, les institutions politiques et la vie politique. Le premier chapitre sur l'environnement se divise en quatre : les fondements culturels, les structures sociales, les structures géographico-démographico-économiques et les fondements constitutionnels. Le deuxième chapitre sur les institutions politiques distingue deux niveaux d'institutions : 1) les institutions centrales et 2) les institutions régionales et locales. Le troisième chapitre comporte trois sections de la vie politique : 1) les événements d'actualité de la période 1940-1969 ; 2) les attitudes et les comportements politiques, surtout électoraux, et 3) les forces politiques, soit les partis et les groupes d'intérêt et de pression. Enfin, l'auteur donne en annexe une liste des biographies, des mémoires et des rapports des commissions et comités d'enquête assez complète jusqu'en 1967.

Cette bibliographie sur le système politique québécois de 1940 à 1969 est très complète dans le cadre que le professeur Boily s'était fixé et il n'y a aucun doute qu'elle sera un instrument de travail très précieux pour les chercheurs et les étudiants de toutes les disciplines qui s'intéressent aux études québécoises.

Paul GAGNÉ

*Département de philosophie,
Université du Québec
à Trois-Rivières*

BRASS, Paul R., *Language, Religion and Politics in North India*, Cambridge, University Press, 1974, 467p.

L'intégration politique de l'Inde se heurte aux forces qui subdivisent cet État multinational en entités distinctes qui s'affrontent. Les deux principales forces à l'œuvre dans les clivages qui partagent en sous-groupes le nord de l'Inde sont la religion et la langue. Manipulées, effectivement ou symboliquement, par les élites ces forces entrent dans le combat politique. L'identité des groupes se cristallise alors autour d'un symbole privilégié qui, placé au premier plan des affrontements, ne révèle pas toujours leur véritable support. Telle est la thèse générale de l'auteur, celle par laquelle il aborde la dynamique des relations entre politique, langues et religions dans quelques États du nord de l'Inde.

Un intéressant chapitre introductif fait le point sur le contexte théorique et sur les modalités de la politique d'intégration nationale suivie par le gouvernement central indien. L'auteur montre alors combien les concepts classiques de la science politique occidentale relèvent d'un ethnocentrisme qui les rend peu applicables dans un tel cas, et il se donne pour tâche à la fois d'examiner un cas concret et de mettre

au point des concepts et une démarche capables d'approcher la réalité spécifique d'une société donnée.

Trois thèmes viennent alors encadrer les études de cas qui forment le cœur du livre. C'est d'abord la constatation que « les marques objectives d'identité, telles que le langage ou la religion, ne sont pas des données absolues à partir desquelles l'identité des groupes ethniques émergerait automatiquement, mais qu'elles sont elles-mêmes sujettes à des variations ». Le second thème porte sur la manipulation de ces marques en tant que symboles d'identification par les élites et le troisième est « la position centrale de la politique et de l'organisation politique pour la formation et la canalisation de l'identité des groupes ».

Il s'agit alors d'appliquer à l'Inde ces approches qui tiennent un grand compte de la dimension sociologique. Dans ce pays se déroule un vaste mouvement, par lequel les peuples à la fois s'assimilent et se différencient. Le gouvernement central vit dans la hantise des forces centrifuges qui pourraient faire éclater le pays, mais, pour les contrer, il a adopté une politique souple dont l'auteur dégage les quatre principes fondamentaux : si les demandes d'autonomie régionale écartent toute idée de sécession, elles peuvent s'exprimer librement et même aboutir ; les demandes qui s'appuient sur le particularisme linguistique ou culturel peuvent être acceptées, mais jamais celles qui s'appuient sur la religion ; seules les demandes qui jouissent d'un large support populaire ont des chances d'être entendues ; les demandes de partition d'États plurilingues doivent reposer sur le consensus de plusieurs des groupes ethniques concernés. S'appuyant sur ces quatre principes, les gouvernants ont mené une politique assez fluctuante, mais ils ont obtenu finalement des succès que bien des observateurs n'escomptaient pas.

Dans le nord de l'Inde, à la différence des régions méridionales, le problème est

rendu plus difficile du fait que les divisions ne portent pas tant sur des frontières linguistiques (entre ceux qui parlent ou non hindi), mais sur des barrières religieuses (entre hindous, musulmans et Sikhs). On assiste alors à une stratégie politique bien particulière qui tend à pousser au premier plan les différences linguistiques, symboliques, et à les faire concorder avec les frontières religieuses, bien plus fondamentales. Cela permet de « résoudre des conflits politiques basés sur la religion par référence au clivage d'importance secondaire qu'est la langue ».

L'auteur pénètre dans l'intimité des phénomènes en examinant avec soin trois cas régionaux : l'échec du mouvement régionaliste qui s'appuyait, au Bihar, sur la langue Maithili ; les tentatives d'autonomie de la minorité musulmane de l'Uttar Pradesh et du Bihar et ses vains efforts pour atteindre un succès politique en s'appuyant sur la langue ourdoue ; le mouvement, mieux réussi, que les Sikhs ont entrepris au Punjab.

Longues et détaillées, ces études de cas reprises dans la trame théorique choisie par l'auteur aboutissent à un tableau général qui dépasse le cas du nord de l'Inde. Elles montrent que « la genèse des nationalités dans un État multiethnique n'est pas nécessairement incompatible avec l'intégration politique, même dans un régime basé sur la compétition entre des partis politiques qui expriment les demandes émanant de groupes ethniques ». La menace de conflits et de désintégration que recèle l'ethnicité ne semble pas plus grande que celle que contiennent d'autres clivages, entre classes sociales par exemple.

Outre le sérieux de la documentation et de l'analyse, l'intérêt de ce livre tient à la large fresque des relations interethniques au sein d'États composites. Faisant appel à la fois à la science politique et à l'anthropologie sociale, l'auteur donne valeur d'exemples aux cas particuliers qu'il étudie. Son

étude devient alors une précieuse contribution à l'analyse de l'intégration en situation multi-ethnique. On regrette seulement parfois que, dominé par son idée centrale, il ne la nuance pas plus à propos des études de cas : dans quelle mesure les échecs ou les succès qu'il analyse ne sont-ils pas dus également à la situation des minorités en question au sein de la société globale ? Peut-on à cet égard placer les Sikhs et les Musulmans sur le même pied ? Mais le mérite de ce livre important est de bien mettre en évidence au niveau local la dynamique sociologique des tensions interethniques et de l'intégration nationale, en prenant comme lieux d'observation privilégiés deux des symboles et des déterminants les plus solides d'identification ethnique : la langue et la religion.

Jean BENOIST

*Département d'anthropologie,
Université de Montréal*

BROWN-JOHN, C. Lloyd, *Multilateral Sanctions in International Law. A Comparative Analysis*, Praeger Publishers, New York, Washington et Londres, 1975, xv + 428p.

Dans ce livre, M. C. Lloyd Brown-John, professeur de science politique à l'université de Windsor, Ontario, soutient la thèse suivante : les sanctions, spécialement les sanctions économiques, peuvent être utilisées par les organismes internationaux afin de faire respecter les décisions et les principes établis du droit international. Dans la préface, l'auteur nous prévient qu'il ne s'agit pas d'une étude conventionnelle basée sur des modèles formulés dans la littérature de la science sociale et du droit, mais qu'il emploie plutôt des matériaux empruntés à la politique, à l'histoire, à l'éco-

nomie et au droit pour essayer de formuler le concept fondamental de sanction.

Le livre est divisé en six chapitres. Le premier distingue différentes sortes de sanctions (morales, politiques, économiques, financières et physiques) ; comme l'auteur veut formuler une théorie de la sanction qui soit efficace en droit international et qui soit non destructrice de l'État sanctionné, il retient surtout les sanctions économiques. Le deuxième chapitre passe en revue quelques organisations internationales (l'Organisation internationale de l'aviation civile, l'Organisation internationale du travail, l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la santé, l'Union postale universelle, la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international) et les différentes sanctions qu'elles appliquent. Les trois chapitres suivants sont consacrés à l'analyse de cas historiques : celui de l'Italie à la Ligue des Nations lors de l'affaire éthiopienne ; le cas de la République dominicaine et l'OAS ; enfin, celui de la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie et les sanctions de l'ONU. En conclusion, le sixième chapitre affirme la nécessité d'une certaine forme de sanctions au niveau des organismes internationaux, car il n'y a pas d'autres alternatives ; tout d'abord, l'auteur tire de l'analyse des cas historiques les différents facteurs à considérer pour que les sanctions soient efficaces : l'unité d'action, l'importance des biens économiques qui font l'objet de l'embargo, la situation géographique de l'État visé et enfin la rapidité de réponse de l'organisme international à la violation de ses lois ; ensuite, l'auteur essaie de formuler une théorie des sanctions internationales.

Ce livre sur les sanctions en loi internationale est très bien fait : la table des matières est au début, il contient de nombreux tableaux statistiques, les notes sont en fin de chapitres, et les quarante dernières pages contiennent une bibliographie choisie très bien divisée selon les matières traitées.